

Procès-verbal - Conseil d'établissement (CÉ)
Jeudi 15 décembre 2022, 18h30
École St-Jean-Baptiste-de-la-Salle (TEAMS)

Membres présents :

Parents: Marie-Pierre Boucher, Annie-Sara Lemieux-McClure, Anne-Marie Levasseur, Laetitia Maldonado, Valérie Roy

Parents substitués: Jean-François Doucet

Enseignant-e-s : Jasmine Payette, Jean-Michel Langlois, Giulia Lato

Membres du personnel de soutien : Micheline Goudreau, Lyne Perron

Membres de la communauté : Maude Coulombe, Je Passe Partout

Directeur : Yvan Bergeron

Membres absents :

Parents : Rémi Nadeau

Membres du personnel professionnel : Mélanie Desroches

Membres de la communauté : Annie Raymond, Loisirs St-Clément

1. Ouverture de la rencontre du Conseil d'établissement

1.1 Mot de bienvenue et quorum

À 18h31, Mme Levasseur constate le quorum et ouvre l'assemblée. Elle souhaite la bienvenue à deux nouvelles membres, Mme Annie-Sara Lemieux-McClure, vice-présidente et Mme Giulia Lato, enseignante de 6^e année.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 1-2022-12-15

Il est proposé par Annie-Sara Lemieux-McClure, appuyé par Jasmine Payette d'adopter l'ordre du jour avec correction au point 5.1 pour budget 2022-2023 et ajout du point 8.6 Varia – Question du CSSDM aux parents. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 22-10-12

Résolution 2-2022-12-15

Il est proposé par Jean-François Doucet, appuyé par Valérie Roy d'adopter le procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2022. Adopté à l'unanimité.

4. Suivi du procès-verbal du 2 juin 2022

4.1. Dépenses approuvées : suivi Halloween 22

Reporté au point 5.1.4

5. Étude des dossiers

5.1. Budget 2022-2023

5.1.1. Présentation du budget annuel de l'établissement à jour

Le document du budget annuel de l'établissement à jour est présenté au CÉ. M. Doucet demande si le budget du service de garde a été rééquilibré avec les nouveaux tarifs adoptés à la dernière rencontre. M. Bergeron nous informe que les budgets du service de garde ne seront pas à jour avant les mois de janvier ou février et qu'il y a une possibilité d'un retour avec un tarif fixe par le CSSDM.

Résolution 3-2022-12-15

Il est proposé par Jean-François Doucet, appuyé par Annie-Sara Lemieux-McClure, d'adopter le budget annuel de l'établissement.

Adopté à l'unanimité.

5.1.2. Mesures dédiées et protégées

Mme Levasseur nous parle du portail Aidersonenfant.com. Il y a deux ans, nous avons fait appel à cet organisme qui proposait des conférences en ligne pour aider les parents. Ils nous ont relancés cette année avec une formule bonifiée comprenant douze nouveaux thèmes. Ces conférences entrent dans la mesure 15024-Aide aux parents. Un courriel sera envoyé aux parents dans les prochains jours afin que ceux-ci puissent créer leur compte sur le portail.

Le document du fond 6 : Allocation supplémentaire pour les mesures dédiées et protégées est présenté au CÉ. M. Bergeron fait un suivi sur certaines mesures.

Mesure 11022-Maternelle 4 ans – Volet parent : Ce budget devrait être encore intact à la fin de l'année, car le projet pilote pour les maternelles 4 ans est payé par le ministère et le CSSDM.

5.1.3. Surplus-Déficit de 2021-2022

Le nouveau document est présenté au CÉ. Nous y retrouvons un déficit de 19 253.00\$. Le budget Covid a coûté à l'école 40 813.00\$. Sans les dépenses dues à la Covid, l'école aurait eu un surplus de 21 560.00\$.

5.1.4. Ventilation fonds 4 et 9

Le document est présenté au CÉ avec les dépenses faites pour la fête de la rentrée et de l'Halloween. M. Bergeron rappelle que la dépense pour le Y'é d'Or doit être dans le fond 4 et 9, mais que l'argent sera puisé dans le surplus de la dernière vente de chocolat qui avait été organisée par les enseignants en 2019-2020.

Un montant de 530.88\$ a été amassé pour la cour d'école avec la vente de paniers bios. Pour la campagne des fêtes, un montant de 7 714.57\$ a été amassé grâce à la nouvelle plate-forme de financement « La fabrique à projet » et un partenariat avec Desjardins trouvé par M. Alexis Lautard. L'école a été choisie par Desjardins qui doublait les ventes amassées jusqu'à un maximum de 5 000.00\$.

5.1.5. Résolution remboursement excédent de factures Arbres Canada

Arbres Canada nous a donné 3 500.00\$ pour les arbustes et la clôture dans la cour d'école. Le total des factures pour ce projet est de 3 554.52\$. Nous devons prendre la différence dans le fond 4 et 9.

Résolution 4-2022-12-15

Il est proposé par Marie-Pierre Boucher, appuyé par Laetitia Maldonado de prendre le montant de 54.52\$ dans le fond 4 et 9 pour le surplus dépensé à l'achat des arbustes et de la clôture pour la cour d'école. Adopté à l'unanimité.

5.1.6. Utilisation du budget de formation du CÉ

À la dernière rencontre, nous avons donné le mandat à Mme Anne-Sophie Robitaille de Je Passe Partout de trouver une conférence pour les parents sur l'aide aux devoirs et d'utiliser le 400\$ disponible pour la formation aux parents à ses fins. Par contre, il existe une conférence sur l'aide aux devoirs pour les parents avec « Aider son enfant », ce besoin est maintenant comblé. Après discussion, **Le CÉ s'arrête sur une conférence avec un-e ergothérapeute sur le TDAH.**

5.2. Suivi du projet éducatif

Le 25 novembre dernier, lors de la journée pédagogique institutionnelle, les membres de l'équipe-école se sont penchés sur la 1^{re} partie du projet éducatif qui visait à faire ressortir les forces, les vulnérabilités et au moins un enjeu académique du milieu. Les parents ont également reçu un sondage et ont répondu pour faire ressortir, eux aussi, les forces et vulnérabilités du milieu. Les réponses des parents et des enseignants ont été acheminées aux CÉ. Les grands points communs entre les réponses des parents et de l'équipe-école se retrouveront dans le projet éducatif final. L'enjeu académique principal déterminé par notre équipe-école suite à l'analyse des résultats académiques des années antérieures est au niveau de la compétence "résoudre" en mathématique. Le CSSDM exigera peut-être que l'école cible aussi une compétence en français.

5.3. Approbation des règles de fonctionnement du service de garde

Comme la technicienne en service de garde est en arrêt de travail, le point sera à suivre à la prochaine rencontre.

Une mention spéciale est présentée pour souligner le travail remarquable des éducatrices et de Mme Samia Mouhoubi qui remplace Mme Nathalie Denis durant son absence.

5.4. Consultation annuelle des élèves sur l'intimidation

M. Bergeron nous informe qu'il aura une rencontre avec M. Jean-François Adam du CSSDM, M. Brière et Mme Desroches pour la présentation du nouveau questionnaire pour les élèves. **Par la suite, une date sera déterminée pour la consultation.**

5.5. Travaux

L'école est aux prises avec une problématique de souris depuis quelques semaines. Le CSSDM a été contacté et les exterminateurs sont passés mettre des trappes. Comme le problème persistait, ils sont revenus pour mettre du poison dans les zones où les enfants n'ont pas accès. **Ils pourraient revenir mettre du poison à d'autres endroits dans l'école durant la période des fêtes et nettoyer avant le retour des enfants.**

6. Grands chantiers 22-23

6.1. Comité d'Aménagement de la Cour d'École (CACÉ)

Une rencontre a été faite entre les membres parents mardi dernier pour parler de financement. Un total d'environ 82 000.00\$ a été amassé jusqu'à maintenant pour la cour d'école. Le projet a été soumis par M. Bergeron au SRM et a été accepté. Le SRM a envoyé le projet au ministère de l'Éducation qui pourrait nous donner jusqu'à 100 000.00\$ si le projet était approuvé. Cette année, le CACÉ a le défi d'aller chercher environ 70 000.00\$. Le projet est prévu pour l'été 2024.

M. Bergeron félicite tous les parents du CACÉ.

6.2. Comité Rêvons notre Bibliothèque (CRB)

La présence de parents bénévoles à la bibliothèque est très appréciée des enseignants. Un concours a été organisé pour trouver le nom de la nouvelle bibliothèque parmi les élèves de l'école. Le nom choisi est « Le rat conteur » et c'est une élève de deuxième année, Béatrice Grenier-Noury, qui a remporté le concours. Une affiche a été créée et placée devant la porte de la bibliothèque.

Pour ce qui est de l'aménagement du carrefour d'apprentissage, d'autres achats seront à faire. Ce sera à voir au niveau du budget puisqu'un montant de 22 000.00\$ a déjà été investi pour le rayonnage. Il y a encore cette année un budget d'environ 5 500.00\$ pour l'achat de nouveaux livres.

La formation « Regard » a été donnée aux enseignants et aux parents bénévoles, les enfants peuvent maintenant emprunter des livres.

Pour les dons de livres, contacter l'école avant. Si les livres ne se retrouvent pas dans la bibliothèque, ils pourraient être placés dans les classes. Mme Maude Coulombe mentionne que s'il y a des dons de livres qui ne peuvent servir à l'école, Je Passe Partout serait intéressé à les prendre. Chaque année, ils organisent une fête de la lecture et un bazar de livre pour les familles du quartier.

7. Période réservée au public (membres substitués, invités, etc.)

Aucun public

8. Droit de parole aux membres du Conseil

8.1. Directeur

M. Bergeron nous informe que le budget « Tutorat » a été reconduit cette année avec le montant non dépensé de l'année dernière pour un total d'environ 18 000.00\$. M. Bergeron a contacté M. Samuel Carrier de Je Passe Partout pour une **possibilité d'un retour à l'aide aux devoirs à l'école pour deux à trois groupes de 45 minutes sur l'heure du dîner à compter de janvier 2023.**

8.2. Enseignants

Mme Jasmine Payette demande la permission pour une sortie scolaire avec les élèves de 3^e année de 9h00 à 12h00 le 20 janvier 2023 au Planétarium. Comme la sortie prend une partie du dîner, la demande doit être faite au CÉ.

Résolution 5-2022-12-15

Il est proposé par Anne-Marie Levasseur, appuyé par Jean-Michel Langlois, d'approuver la sortie au Planétarium.

Adopté à l'unanimité.

8.3. Communauté

Mme Maude Coulombe rappelle la mission et les projets de Je Passe Partout. C'est la dernière semaine d'activités et celles-ci reprendront dans la semaine du 9 janvier 2023. Au « Quartier général », c'est 15 enfants de SJBL qui sont accompagnés dans les ateliers en petits groupes. Il y a plusieurs références en attentes présentement, car les places sont limitées.

8.4. Personnel de soutien

Mme Micheline Goudreau mentionne qu'il y a beaucoup de besoins pour les enfants du préscolaire. Elle mentionne également le travail exemplaire de M. Benoit Brière.

8.5. Parents

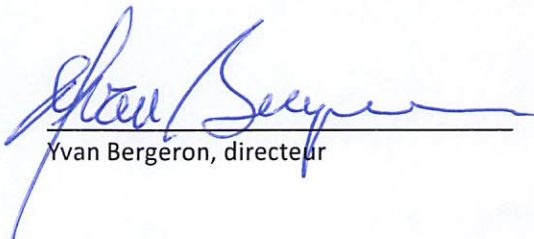
Mme Anne-Marie Levasseur nous informe que le Marché des fêtes qui aura lieu le 16 décembre se déroulera dans la grande salle s'il y a tempête de neige. Nous y retrouverons beaucoup de bricolage fait par les enfants du service de garde, de la nourriture, des artisans et des organismes du quartier.

8.6. Varia : Question du CSSDM aux parents

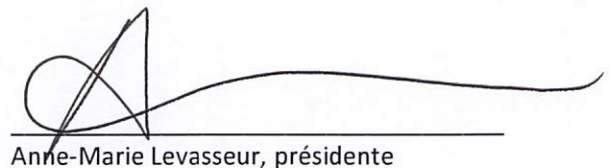
Suite à la journée pédagogique institutionnelle et le sondage transmis aux parents par rapport à notre milieu, le CSSDM a envoyé quatre questions qui doivent être répondues par les parents du CÉ. **Mme Levasseur fera parvenir le document aux parents du CÉ et une rencontre sera planifiée au retour des fêtes.**

9. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h40



Ivan Bergeron, directeur



Anne-Marie Levasseur, présidente